

**LE SERVICE DES
ECHANGES DE LA BIBLIOTHEQUE
UNIVERSITAIRE
SECTION LETTRES DE NICE
par Monique BAREA - Conservateur chargé de la section Lettres de la Bibliothèque de l'Université de Nice.**

L'Université de Nice a été créée en octobre 1965. Les enseignants et chercheurs venaient pour la majorité - du moins à l'origine - de l'Université d'Aix-en-Provence. Celle-ci, "vieille université" (par rapport à notre très jeune, trop jeune, université) avait des publications universitaires, en particulier, pour les Lettres, les *Annales* de la Faculté des Lettres d'Aix-en-Provence. A Nice, point de publications universitaires et ce durant plusieurs années.

I - Les Annales du C.U.M. font "démarrer" nos échanges.

Mais, au moment où naissait cette toute nouvelle université, et où se constituaient les fonds de la bibliothèque universitaire de Nice, le C.U.M., Centre Universitaire Méditerranéen, fondé par Paul Valéry, poursuivait chaque année ses conférences, qu'il publiait sous le titre d'*Annales du C.U.M.* Il envoyait ces *Annales* à travers le monde et recevait en échange de nombreux périodiques étrangers. Ceux-ci... traînaient sur les tables du hall d'entrée, puis disparaissaient, emportés par l'un ou l'autre des visiteurs.

A l'occasion d'un don de livres du précédent directeur du C.U.M. d'alors, on nous a proposé le don de

50 exemplaires des *Annales du C.U.M.*, afin que nous les envoyions nous mêmes, et recevions directement les documents envoyés en échange de l'Etranger.

Et c'est ainsi que ... "tout a commencé". Nous avons, en un premier temps, répondu aux propositions d'échange que nous avions reçues, nous avons, par la suite, "fait de la prospective" : tenté d'obtenir les revues qui nous intéressaient, et celles qu'avaient demandées les lecteurs de la bibliothèque. Nos interlocuteurs étaient alors, plus souvent encore qu'aujourd'hui, des bibliothèques, des instituts ou laboratoires, rarement la revue elle-même.

II - Publications de Nice.

Nous étions parvenus à "placer" nos 50 exemplaires des *Annales du C.U.M.* et commencions à être à court de "monnaie d'échange", lorsque nous avons bénéficié du don d'une autre série de publications, une revue cette fois, trimestrielle : les *Annales de la Faculté des Lettres de Nice*. Nous en avons reçu 50 exemplaires. Le succès fut tel qu'on parvint rapidement à en obtenir 100 exemplaires. La collection des "*Publications*" venaient de naître elle aussi, mais le nombre d'exemplaires destinés aux échanges variait d'une fois à l'autre, et était toujours très restreint (5,6,10 exemplaires au plus). Pourtant, depuis déjà plusieurs années, ce nombre a augmenté et s'est stabilisé, aux alentours de 50 exemplaires.

Nous avons pu faire état, en "Commission Consultative des Achats" (qui existait "avant la lettre"... ou les décrets), des périodiques et collections reçus par échanges (1/3 d'échanges français, 2/3 d'échanges étrangers). Il faut dire aussi qu'alors les échanges étaient beaucoup plus avantageux pour la Bibliothèque universitaire Lettres de Nice. Au cours de la réunion de cette commission, le directeur d'un centre de recherches n'a pas voulu être moins généreux que la Faculté elle-même. Il nous a promis 50 exemplaires, puis 100 des *Cahiers de la Méditerranée*, revue d'histoire et de géographie orientée, ainsi que son nom l'indique, vers la Méditerranée et les pays qui la bordent.

D'autres publications nous sont arrivées, au fur et à mesure de leur "naissance", correspondant généralement à la création de centres de recherches : 20 - puis 50 - exemplaires des *Cahiers Henri Bosco*, (ce n'est pas une "production" de l'Université de Nice, mais "le Fonds de documentation Henri Bosco" se trouve à la Bibliothèque universitaire de Nice, ceci explique cela), 10 exemplaires de *Razo*, revue du Centre d'Etudes du Moyen-Age, les *Travaux du Cercle linguistique de*

Nice ; *Cycnos*, publié par le Département d'Etudes anglophones ; *Les mots. La vie* (Groupe Eluard) ; *Analyse spaciale quantitative et appliquée* et 10 exemplaires de la revue *Interspace*, revue du Groupe de recherches du même nom. J'ai demandé au Centre d'étude de la Métaphore le même nombre d'exemplaires (10) de la revue *Métaphores*. Voilà donc terminé l'examen du type des publications reçues (toujours gratuitement) pour nos échanges.

III - Processus d'établissement des échanges.

J'ai dit rapidement, comment nous procédions pour établir nos échanges, choisir nos destinataires : réponse aux propositions d'échanges qui nous sont adressées, en fonction des revues nouvelles ou pour répondre aux vœux de nos lecteurs, lorsqu'ils nous demandent l'abonnement à un périodique nouvellement créé ; si nous estimons que l'organisme responsable de telle ou telle publication est susceptible de répondre à notre proposition, nous écrivons aussitôt. Ainsi, des périodiques nouveaux, et souvent coûteux (anglais, américains surtout) peuvent entrer à la bibliothèque universitaire sans qu'il y ait eu sortie d'argent.

Il y a eu une 3ème façon de procéder... L'Association des Publications de la Faculté des Lettres nous a demandé, il y a déjà plusieurs années, si nous accepterions de nous charger :

1 - de l'envoi de livres ou périodiques à des destinataires choisis par l'Association elle-même.

2 - de la gestion des publications reçues pour ce type d'échange.

Nous avons accepté, bien-sûr, et c'est ainsi que nous avons atteint le nombre de : 150 exemplaires des *Annales* et, en tout, de :

- 310 exemplaires des publications à périodicité régulière,

- 25 exemplaires de publications à périodicité irrégulière ou variable.

soit un total de 335 exemplaires.

IV - Nos destinataires

Nous avons fait porter nos efforts sur les destinataires étrangers : 122 destinataires nous envoient 145 publications par an (-contre 44 destinataires français, et 76 publications reçues). Pourquoi ce choix ? :

1 - Les périodiques, suites, ou collections étrangères sont beaucoup plus coûteux (ne serait-ce que pour des questions de taux de change) que les documents français.

2 - Les enseignants et chercheurs qui écrivent dans les publications de la Faculté des Lettres de Nice, les laboratoires ou centres de recherches niçois, tous ont intérêt à voir leurs travaux diffusés à l'étranger en priorité ; se faire connaître en France est moins

difficile.

3 - les établissements étrangers (bibliothèques ou facultés), ou leurs services (laboratoires, instituts, départements) disposent encore d'un certain nombre de leurs publications, alors que - pour ne parler que des bibliothèques universitaires françaises -, plusieurs nous ont écrit devoir acheter un certain nombre d'exemplaires pour pouvoir continuer une partie de leurs échanges, les plus anciens ou ceux qui ont une importance particulière, du point de vue intellectuel et scientifique.

Les 122 destinataires étrangers se répartissent entre 30 pays et 88 villes. Il s'agit presque toujours de l'université, soit par l'intermédiaire du Service des Publications et des Echanges scientifiques, soit directement auprès d'un département ou d'un institut universitaire. Le destinataire peut être aussi une revue, émanation de l'université.

- Avec 13 villes et 20 Institutions, l'Italie vient en tête des pays d'Europe. Les échanges se développent naturellement avec les pays limitrophes et francophones : la place de la Belgique, avec les Universités de Liège et Bruxelles est très importante ; la Suède et la Finlande publient une part importante de leurs travaux en français et sur des sujets intéressant la France (Thèses de littérature, ...). La place de la Suisse n'est pas non plus négligeable.

- Certains pays d'Europe orientale (Pologne, Hongrie) publient des travaux en français, et sur des sujets "français" ; ainsi : les *Cahiers de Varsovie* et les *Actes* du Colloque organisés et publiés conjointement par l'Université de Lille et celle de Cracovie.

- Une attention particulière est portée aux pays du pourtour de la Méditerranée (péninsule ibérique, pays du Maghreb, et Israël). Pour tous les pays africains, la "balance" est déséquilibrée à notre détriment.

- Une autre région du monde est essentielle : les U.S.A. représentés par 21 villes et universités. Parmi celles-ci, l'Université de Californie, à Berkeley, se détache du groupe : elle nous adresse régulièrement 5 collections de monographies.

- Nous avons des correspondants en Australie et Nouvelle Zélande. Aucun en Asie, et 2 seulement en Amérique du Sud.

- Parmi les pays francophones, - en fait bilingues - on doit souligner l'importance du Canada (représenté par 4 institutions) qui, traditionnellement, publie de nombreux travaux universitaires en français, et sur des écrivains français ; la production de tels travaux semble, toutefois, actuellement limitée ou suspendue pour des raisons financières.

V - Répartition par type de publications reçues :

Nous recevons :

- 90 périodiques étrangers (il s'agit du nombre de titres) - (pour 39 titres français)

- 34 titres de collections étrangères (pour 20 titres français).

On peut préciser encore l'intérêt des échanges ainsi obtenus, en notant la périodicité de nos échanges :

- 87 échanges réguliers avec l'étranger (37 en France)

- 15 échanges ponctuels, irréguliers (13 en France).

VI - Un service d'échanges ne doit pas "stagner"

Il est indispensable, non seulement de veiller au suivi des collections, suites ou périodiques reçus par voie d'échange, autant que pour ceux qui sont achetés, mais aussi de vérifier chaque année le nombre de publications reçues de nos destinataires, leur importance et leur qualité (niveau scientifique). Certains destinataires américains avaient été très généreux au moment de l'établissement de l'échange, il y a 12 ou 15 ans : envoi de numéros antérieurs, dans plusieurs collections : la Bibliothèque universitaire Lettres de Nice était largement bénéficiaire. Puis ces diverses collections se sont mises en sommeil, et nous nous sommes aperçus que la balance avait basculé. Il a fallu revoir ces échanges, car si nous ne pouvons espérer pourvoir conserver des échanges qui seraient toujours bénéficiaires à la Bibliothèque universitaire Lettres de Nice, nous ne pouvons non plus conserver tels quels des échanges où nous serions par trop "perdants" : nous n'en avons pas les moyens.

Le niveau, la "valeur scientifique" des publications doit aussi rester constant. On peut être amené à "revoir" la liste des échanges, comme l'est celle des abonnements.

En conclusion, brièvement :

Un service d'échanges n'est pas facile à équilibrer, en particulier avec l'étranger. Mais il est doublement utile : il permet d'obtenir des documents :

a) assez coûteux ;

b) souvent difficiles à obtenir, "l'information" n'étant pas toujours complète sur la production de documents provenant d'universités, de centres de recherches. Une fois que l'échange est établi, on reçoit les volumes "automatiquement", il diffuse et fait connaître en France les travaux des chercheurs étrangers... et réciproquement.

Et ce dernier argument est la justification des dons faits à la Bibliothèque universitaire de Nice par la Faculté des

Lettres et autres organismes. Encore faut-il les signaler à l'attention des lecteurs (cachet "échange" bien visible, sur tout ce qui arrive par ce canal) et... faire jouer, autant que faire se peut, cette "corde sensible" dans le coeur de tout chercheur, pour le rendre favorable à ces "dons".

Un des professeurs de l'E.N.S.B. (lorsque celle-ci était encore à Paris) avait coutume de répéter : "Il faut savoir mener une politique de "dons" : faites connaître ce qui vous a été donné, "les dons attirent les dons". J'ai souvent vérifié la justesse de cette psychologie ou de cette..."tactique"... Une telle politique se justifie aussi pour les échanges, et permet l'enrichissement d'une bibliothèque grâce à des documents arrivés de loin, sans obstacles de "frontières". Elle permet aussi une diversification des collections de nos bibliothèques, donc par là-même une "complémentarité", en fonction des spécialisations des chercheurs de l'Université dont on "diffuse" la "production" - si je puis me permettre cette terminologie "économique" dans notre domaine d'activité simplement "bibliothéconomique".